

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tout s'altère en nous et tout change ; —
Mais, par une ironie étrange,
Le cœur n'a point de cheveux blancs !

Lo menistrè et la breda.

Noutron menistrè, tot menistrè que l'est, arai bailli on tot bon chasseur à tséva, kà sè tint asse bin su on bidet què su sa chère, et tot son pliési l'est dè fèrè n'escampetta su la Bronna à syndiquo. Lo syndiquo la lài prêtavè dè bon tieu quand n'ein avai pas fauta, vu que sè peinsavè que lo menistrè avai soin dè sa cavala et que lài fasai bailli on picotin à bin on ordinéro quand l'allavè défrou avoué ; mà on iadzo que lo menistrè avai demandà la Bronna po tot lo dzo, la pourra bite, ein revegneint à l'étrà-blio lo né, eut coàite dè traci à la retse, iò le tser-sivè à medzi, ein mozeint lè pachons d'ao ratéli.

— Mà se banyi se le n'arai rein z'u dè tot lo dzo, se sè peinsà lo syndiquo ein sè dépatseint dè lài bailli ; et coumeint l'étai prao malin et que volliavè savai cein qu'ein irè à su, l'einvouè son volet, on tûtche, demandà à lo menistrè s'on avai pas tsandzi la breda à la Bronna.

— Monsiè minister, fe lo vòlet ein arveint à la cura, le batron, y croit on a chanché le pride au chefal et y fouloir avoir son pride.

— C'est impossible, repond lo menistrè, que n'eut pas lo lizi dè peinsà à la malice d'ao syndiquo, car le cheval n'a pas été débridé

Du adon, lo syndiquo n'a pas volliu reprètà la Bronna.

A propos des *gelées printanières*, si redoutées et si fréquentes à l'époque de l'année où nous nous trouvons, il existe dans tous les pays vignobles une tradition populaire qui assigne aux mois d'avril et de mai certaines dates particulièrement redoutables. Dans la seconde quinzaine de mai, il se présente généralement un refroidissement notable : de là la prétendue influence attribuée en maints pays aux *trois saints de glace* : saint Mamert, saint Pancrace et saint Gervais, *qui, sans froid, dit-on, ne vont jamais* (11, 12 et 13 mai). — Dans le Bordelais, il y a les *saints marchands de vin* ou les *saints vendeurs*. Ce n'est qu'après avoir vu successivement passer sans accidents les dits saints que les vigneronns se croient définitivement à l'abri de la gelée. Voici les noms de ces derniers saints : saint Georges, 23 avril ; saint Marc, 25 avril ; saint Vital, 28 avril ; saint Eutrope, 30 avril ; saint Fort, 16 mai.

La saison des fêtes va être inaugurée d'une manière fort attrayante par la société des **Amis Gymnastes**, qui organisent, pour le dimanche 8 mai, une fête champêtre au Bois de Sauvabelin, dans le genre de celle de l'année dernière, et dont notre population a gardé un charmant souvenir. Outre de nombreuses innovations dans le programme, qui est des plus variés, les Amis Gymnastes se sont assuré le précieux concours de l'*Harmonie nautique*, de Genève, qui n'a peut-être pas de rivale en Suisse. Encore un lien de plus entre les amis de Lausanne et de Genève, et une bonne aubaine pour tous ceux

qui auront le plaisir d'assister à cette fête, sur laquelle nous reviendrons probablement avec plus de détails.

OPÉRA. — Notre excellente troupe lyrique, qui vient de donner avec beaucoup de succès trois opéras charmants : la *Princesse des Canaries*, la *Fille du régiment* et le *Barbier*, nous annonce un nouveau régal artistique : Demain 1^{er} mai, 2^{me} représentation de la *Princesse des Canaries*, opéra-comique des plus amusants, dont la musique est charmante et qui peut être entendu de tous. Nous ne saurions trop le recommander à ceux qui veulent passer quelques heures de bonne et franche gaité.

Mardi, **Carmen** et vendredi **Mignon**, avec le concours de *Galli-Marié*, la célèbre actrice. — Prenez vos billets à l'avance, c'est une bonne précaution, car il y aura salle comble, sans nul doute.

Carte et billet. — Un valet de ferme du Jorat venait de quitter son maître et s'en allait aux environs de Dijon, où l'un de ses frères est fixé depuis quelques années. En arrivant à la gare de Lausanne, dont il ne connaissait pas encore la distribution, il se dirige vers le bureau de poste, situé à l'extrémité occidentale du bâtiment, et demande une carte pour Dijon.

Remarquons ici que nombre de personnes emploient le mot *carte* pour *billet* et disent carte de chemin de fer, carte de concert, carte de bal, de théâtre, etc.

On donna donc à notre voyageur une carte-correspondance de 10 centimes.

Quelques minutes après, il rencontra un ami d'enfance, actuellement employé à la gare de Lausanne, et avec lequel il passa sur le quai, où ils prirent un demi-litre en attendant le train.

A peine un quart d'heure s'était-il écoulé depuis le départ, que le contrôleur vint lui demander son billet :

— Qu'est-ce que vous me donnez là ?

— C'est ma carte.

— Ça ne vaut rien. Vous allez prendre un billet régulier et payer l'amende.

— Comment ça ne vaut rien ? .. Je l'ai pourtant prise au bureau de la gare... J'ai bien trouvé que ce n'était pas cher, mais je me suis dit : « Peut-être qu'on te fera payer encore quelque chose en arrivant là-bas, ... voilà. »

C'était le jour de la visite de l'école primaire d'un de nos villages du pied du Jura. On procédait à l'examen de géographie. Un élève s'avance vers les membres de la Commission des écoles et tire un sujet.

— Le Sahara, dit-il.

— Parfaitement, fait le maître, en déroulant la carte d'Afrique.

L'élève parcourt du doigt l'espace occupé par l'immense désert, mais, tout interloqué, ne trouve rien à dire de plus.

— Traitez donc votre sujet, mon ami, dites-nous un peu ce que vous savez sur le Sahara.